

---

## PV. CQ -VAL- n°09-003

### COMITE DE QUARTIER DU VAL D'ALBIAN

*Réunion du mardi 24 novembre 2009*

*- Salle Loisirs et Culture – 20 heures 30 –*

---

#### **Participants du bureau :**

- M. Jean-Claude BREGNIAS
  - M. Jean-Pierre CARO
  - M. Jean-Luc CURAT, excusé
  - M. Jean-Claude FRUALDO
  - M. Eric LANGLAIS, absent
  - M. François LETENDRE, excusé
  - M. René PERRIN
  - M. Claude VALLEPIN
- 

Ouverture de la séance à 20h30.

Nombre de participants : 48 personnes sur 86 inscrits dont 6 non inscrits.

Le Président du Comité de Quartier du Val remercie l'assemblée pour cette mobilisation et présente les excuses du bureau pour la modification de la date de la réunion pour un motif de sécurité.

Pour mémoire :

- La réunion préalablement prévue pour le vendredi 27 novembre 2009 en salle du Club House (50 places maxi) a été avancée au mardi 24 novembre 2009 (70 places maxi) pour un motif de sécurité lié à l'accueil d'un nombre important d'inscrits.
- Il est dommageable de déplorer un nombre important de défections du fait d'un manque notoire de moyen d'accueil sur le Val d'Albian.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est consacré à la Commission n°1

#### **« Stationnement et circulation »**

dont les membres sont :

- Pilotes Bureau : M. CARO Jean-Pierre / M. VALLEPIN Claude
- Volontaires : Mme FIZANNE Denise / M. MARTINET Daniel

Pour mémoire :

- 538 questionnaires ont été distribués
- 132 réponses ont été enregistrées ( environ 25 % )

La règle du vote pour les propositions est : 1 voix par personne et/ou couple  
Pour – Contre – Abstention

M. Jean-Pierre CARO est pressenti pour la présentation de la synthèse quantitative, les commentaires sur le document distribué dans les boîtes aux lettres et animer les débats.

En préambule, le sujet délicat du Parc de Diane est évoqué.

Faut-il prendre en compte la réunion avec les représentants de Jouy en Josas ?

- Le Président : le Parc de Diane fait partie des Yvelines et non du Val D'Albian !
- J-P. CARO : le Parc de Diane fait partie du Val D'Albian !
- Le Président : si l'on prend en compte leur opinion, il faut tenir compte des nuisances qu'il fait supporter en utilisant les rues du Val D'Albian.

Fin du sujet !

---

Les propositions suivantes sont mises aux votes :

### **Stationnement**

- Mise en place sur toutes les rues du Val D'Albian d'une zone de type bleue. Les riverains disposeront d'un badge pour un véhicule dans la limite de la loi (< à 7 jours)  
Pour : 0 – Contre : **44** – Abstention : 4

à la majorité, la proposition est rejetée.

- Mise en place sur une partie des rues du Val D'Albian d'une zone de type bleue. Les riverains disposeront d'un badge pour un véhicule dans la limite de la loi (< à 7 jours)  
Pour : 13 – Contre : **27** – Abstention : 8

à la majorité, la proposition est rejetée.

### **Echanges entre les participants sur le stationnement :**

L'aménagement de la rue de Villeras « chicane » est un exemple d'une zone sécurisée. Les véhicules (voitures et motos) roulent moins vite.

Il est proposé d'autoriser le stationnement sur les bateaux par exception pour les résidents concernés avec mise en place d'un n° d'identification.

Proposition discriminatoire pour certaines personnes, mais il est possible de gagner quelques places.

D'un point de vue juridique, qui est responsable en cas d'accident si l'autorisation a été donnée de se garer sur un bateau ?

### **Sorties de garage**

- Mise en place de plots (quilles) sur la chaussée de chaque côté du bateau à la limite des marquages du stationnement. Cette disposition se fera selon le souhait du propriétaire.

Pour : 6 – Contre : **41** – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est rejetée.

### **Echanges entre les participants sur les sorties de garage :**

Les frais seront supportés par qui ? A priori par la Mairie !

J'aurai des problèmes pour garer ma voiture si la Mairie décide de mettre des plots !

## Parkings

- Aménagement des lieux pouvant être utilisés pour le stationnement, éventuellement avec un moyen de surveillance, exemples : parking du gymnase, parking de la chapelle. .

Pour : 1 – Contre : **46** – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est rejetée.

- Marquer les places de façon précise avec verbalisation des véhicules mal stationnés

Pour : **47** – Contre : 0 – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est validée.

### Echanges entre les participants sur les parkings :

Une caméra est irréaliste ! Elle ne va pas tenir plus d'une semaine.

Qui va exploiter les enregistrements ?

Qui va payer ? Les contribuables ....

Ca va servir à quoi ?

Le parking de la chapelle est une zone noire !

Le fromager propriétaire de plusieurs véhicules rencontre des problèmes de stationnement. Il souhaite s'installer au bourg et il rencontre des difficultés pour avoir les autorisations !

## Circulation

- Modifier la vitesse maximum autorisée à 30 km/h (type Jouy en Josas) pour toutes les rues du Val D'Albian

Pour : **39** – Contre : 8 – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est validée.

- Changer la priorité du square giratoire Racine en la donnant aux véhicules circulants sur le square et installation de panneaux « balise de priorité » sur toutes les rues débouchant sur le square.

Pour : **45** – Contre : 2 – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est validée.

- Installer des ralentisseurs de type « coussin berlinois »

Pour : 0 – Contre : **47** – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est rejetée.

- Dans le souci de compliquer les flux auto en provenance de l'extérieur du Val, la commission propose le premier schéma de rues en sens interdit.

Pour : 4 – Contre : **43** – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est rejetée.

- Lancer une étude complémentaire rue par rue pour l'installation de sens uniques avec la proposition d'un schéma d'ensemble

Pour : **44** – Contre : 1 – Abstention : 3

à la majorité, la proposition est validée.

- Installer un feu tricolore à l'entrée de la commune, carrefour de la Z.A.C, rue de Villeras avec limitation à 30 km/h.

Pour : **42** – Contre : 2 – Abstention : 4

à la majorité, la proposition est validée.

- Créer un rétrécissement de la chaussée en sortie de commune avec priorité à la sortie, rue de Villeras après le carrefour de la Z.A.C.

Pour : 2 – Contre : **39** – Abstention : 7

à la majorité, la proposition est rejetée.

#### Echanges entre les participants sur la circulation :

Que l'on fasse respecter le 50 km/h et après on parlera du 30 km/h !

Le ralentisseur « type Jouy en Josas » pour zone de 30 km/h n'est pas un dos d'âne !

Mettre un panneau lumineux à l'entrée de la commune

Les éboueurs peuvent-ils monter la rue de Villeras ?

Ce que n'a pas Jouy en Josas, c'est la circulation des cars !

Les gens font demi-tour devant l'école maternelle avec les travaux en cours = manœuvres – croisements – vitesse – piétons = gros problème de sécurité !

Est-il prévu de faire un sens unique quand "la rue des logements sociaux" sera ouverte ?

Crainte que la dépose minute soit utilisée par les futurs habitants des logements sociaux !

#### Pont rue de Vauboyen

- Pas de vote pour l'éventuelle ouverture à la circulation !

#### Echanges entre les participants sur le pont de la rue de Vauboyen :

Pompiers = gain de 5 minutes !

Zone où il y a beaucoup d'enfants et beaucoup de vélos

Pourquoi on s'embête sur l'ouverture du pont, la Z.A.C n'en veut pas non plus, pas besoin de se faire des nœuds au cerveau !

Avant les pompiers avaient une clé pour l'ouverture des barrières

Le pont est assez ancien, est-il fait pour supporter un camion ?

Pour l'instant la municipalité ne souhaite pas ouvrir le pont. Le cas échéant ce serait réglementé pour les 3t 5

- Propose de créer une commission pour étudier la problématique sécurité au sens large pour l'utilisation ou non du pont rue de Vauboyen

Pour : **47** – Contre : 0 – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est validée.

Membres volontaires :

- BARDY Gérard – CARON Jean-Michel – DE CHIARA Raphaël – MEYER Nicolas

#### Contrôle par les forces de l'ordre

- Propose des contrôles plus fréquents des forces de l'ordre avec verbalisation des infractions, types : stop- excès de vitesse – stationnement (soir & WE)

Pour : **39** – Contre : 8 – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est validée.

Les échanges entre les participants ont conduit le Comité de Quartier à ajouter l'item questions diverses avec quelques propositions.

## Divers

1) Pourquoi n'y a-t-il pas de proposition de piste cyclable ?

- Qui veut des pistes cyclables ?

Pour : **46** – Contre : 0 – Abstention : 2

à la majorité, la proposition est validée.

- Demande le doublement du chemin piétonnier avec les vélos (couloirs séparés)

Pour : **44** – Contre : 3 – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est validée.

2) Certains logements de la Z.A.C ne disposent pas de garage et/ou de place de stationnement

3) Pas d'éclairage sur le chemin rue Emile ZOLA et chemin piétonnier !

4) Pourquoi n'y a-t-il pas de police municipale devant l'école, notamment en ce moment pendant les travaux ?

5) Mettre dans le comité de quartier la continuité du chemin piétonnier qui est suspendu temporairement mais qui semble définitif

- Propose le rétablissement de la continuité du chemin promenade sécurisé

Pour : **47** – Contre : 0 – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est validée.

6) Sécuriser les trottoirs dans les angles de rues pour empêcher le stationnement des voitures et permettre le passage des poussettes. C'est le rôle de la police municipale !

7) le chemin (côté champ) derrière les maisons de la première tranche de la Z.A.C est-il pour les piétons et vélos ?

8) Où en est le projet d'installation de la gendarmerie ? Quelle est la réponse de la mairie ?

9) Le projet Grand Paris

Très peu d'informations sur le sujet !

Solliciter Monsieur le Maire pour revoir les deux Comités de Quartier, voir tous les habitants pour communiquer sur ce projet sensible.

Avoir des réunions régulières et que Monsieur le Maire s'y engage !

- Le Comité de quartier demande une réunion d'information sur le projet Grand Paris

Pour : **47** – Contre : 0 – Abstention : 1

à la majorité, la proposition est validée.

La meilleure information c'est d'utiliser le bulletin !

---

Pendant cette réunion, les membres présents du Comité de Quartier ont débattu sur :

- ✓ 14 propositions de la commission n° 1 « Stationnement et Circulation »
  - 7 propositions ont été rejetées,
  - 7 propositions ont été validées et seront soumises à la municipalité.

Dans le cadre des questions diverses, le Comité de quartier a ajouté :

✓ 4 propositions

Toutes ont été validées et sont ajoutées aux 7 propositions de la commission n°1.

Les onze propositions vont être transmises à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal sous quelques jours et feront l'objet d'une présentation « commentée » par un membre de la commission accompagné par un membre du bureau.

Le Comité sera informé par tout moyen à la disposition du bureau des suites données par la municipalité aux propositions.

Clôture de la séance à 23h00.

En conclusion : une réunion riche en échanges et propice aux idées nouvelles !

Cependant le manque d'expérience pour l'organisation des votes a généré une gestion difficile des échanges et de fait pour une partie de la réunion, de l'incompréhension.

Le bureau soucieux de l'importance que revêt le Comité de Quartier et de sa pérennisation a décidé de modifier la présentation du travail des commissions qui s'appuiera sur des résolutions pré-établies communiquées à l'avance aux habitants du Val D'Albian.

Cette démarche donnera plus de clarté dans les débats, permettra un vote pour chaque proposition sans débordement et favorisera les échanges entre les participants.

Depuis la première réunion du Comité de Quartier le 08 janvier 2009, nous avons enregistré à cette date, 116 personnes et/ou familles qui ont manifesté de l'intérêt en participant aux réunions ou en répondant aux sollicitations des commissions et/ou du bureau.

Saclay, le 11 mars 2010

J-Cl.B